

## Annonce de recrutement ref. prevpsy-110825

**Fonction :** Chargé?e de prévention référent?e en psychologie du travail et des organisations  
**Nb. postes :** 1

### Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

### L'environnement

La Direction des ressources humaines est en charge de la gestion d'environ 1000 collaborateurs.

Elle est composée de trois services et de deux missions :

- un service gestion et paie du personnel ;
- un service développement RH ;
- un service d'action sociale et de santé au travail ;
- une mission en charge du contrôle de gestion sociale et du SIRH ;
- une mission en charge de la veille juridique droit social et des relations sociales.

Le Directeur des ressources humaines et la Directrice adjointe des ressources humaines assurent l'encadrement hiérarchique et stratégique de ces services.

### La mission

Rattaché?e au service d'action sociale et de santé au travail (SASST), vous contribuez, aux côtés de 3 collaboratrices (Assistante sociale du personnel, Chargée de prévention référente HSE, Chargée de prévention référente maintien dans l'emploi), à l'action de la Direction des ressources humaines en faveur de la prévention et de l'accompagnement du personnel.

A ce titre, vous participez à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'actions en matière de prévention des risques professionnels, de sécurité et d'hygiène, d'ergonomie et d'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les autres membres du Service d'Action Sociale et de Santé au Travail.

### Le poste

Dans le cadre de la mission de soutien aux collectifs de travail :

- Anime les débriefings collectifs à chaud ;
- Réalise ou assure la coordination externe des médiations et coachings de soutien ;
- Assure la promotion, le pilotage et le suivi des espaces collectifs de travail (groupe d'analyse des pratiques professionnels, supervision, groupes de parole, régulation, etc) auprès des agents et des managers ;
- Entretien réseau de partenaires en vue de formaliser à horizon 2026 un marché public de prestations d'espace collectifs de travail ;
- Oriente individuellement les agents en demande d'un soutien psychologique en lien avec les situations de travail.

Dans le cadre de la mission d'accompagnement des organisations :

- Réalise des diagnostics et analyses de l'activité ;
- Assure des études d'impact avant une réorganisation ;
- Accompagne les changements organisationnels.

En tant que membre du bureau du comité de prévention des violences (COPREV) :

- Assure le suivi du plan de prévention des violences et participe à l'animation des comités.

En trinôme avec les chargées de prévention :

- Assure le suivi des accidents de travail et de trajet en réalisant les déclarations, les analyses de causes et des actions de prévention pour réduire le risque de survenance ;

En lien avec les autres membres du service de prévention :

- Réalise et met à jour les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- Pilote la réalisation des plans d'action issus des DUERP ;
- Développe et réalise des actions de prévention dans le cadre d'un plan de communication ;
- Assure une veille réglementaire en matière de prévention.

En lien avec les autres membres de la DRH :

- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement des compétences dans son domaine d'expertise ;
- Participe à l'ensemble des projets transversaux de la DRH.

## L'expérience

Vous disposez idéalement d'une expérience de minimum 3 ans sur un poste similaire.

## Les compétences

- Vous connaissez les enjeux de la prévention dans le secteur médico-social.
- Vous disposez de connaissances spécifiques en psychologie du travail et des organisations.
- Vous disposez de connaissances générales en matière de droit du travail, d'hygiène et de sécurité, et des conditions de travail.
- Vous maîtrisez les dispositifs et pratiques de prévention des risques professionnels en entreprise.
- Vous savez mener des entretiens et des observations de situations de travail, animer des groupes de travail sur la prévention des risques professionnels.
- Vous connaissez le fonctionnement des instances représentatives du personnel et du dialogue social en entreprise.
- Vous disposez de très bonnes compétences rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles.
- Vous avez de bonnes capacités à travailler dans une logique partenariale.
- Vous savez définir et mettre en œuvre des méthodes et outils d'organisation, de gestion, de planification, d'évaluation et de reporting de votre activité (tableaux de bord, indicateurs).
- Vous savez animer une réunion, vous exprimer en public et adapter votre discours à différents interlocuteurs.

## Le contrat

Nous avons un poste à pourvoir dès que possible.

Type de contrat proposé : En tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP), nous proposons les types de contrats suivants :

- CDI
- Un détachement sur contrat ou une mise à disposition (si fonctionnaire).

Statut du poste : Cadre

Temps de travail et horaires : Cadre au forfait avec acquisition de 20 RTT par an.

Rémunération et avantages :

- Rémunération à définir selon profil et expérience. Rémunération brute annuelle à partir de 35k€.
- Carte titres-restaurant de 11 € par jour dont 6,5 € pris en charge par le Samusocial de Paris.
- Mutuelle attractive et sans surcoût pour l'ajout d'ayants droit.
- Prise en charge des titres de transport à hauteur de 75%.

Lieu du poste et déplacements : Berlier - 15 Rue Jean-Baptiste Berlier à Paris 13ème. Déplacements réguliers sur

les différents sites du Samusocial de Paris (Paris et petite couronne).  
Télétravail possible dès 3 mois d'ancienneté et à raison de 6 jours par mois.